

Réunion ASACA 28/06/2019

Présents : Muriel et Guillaume BUISSON, Mirko et Soline BRANDI, Richard et Jocelyne TERCIER, Evelyne et Pascal DELERUE, Julien et Alain NOE, Thomas LEFRANCOIS, Nicolas VIMARD, Gilles MILCENT, Maurice VAGRY, Jean-Luc COUDRAY, Eric GAUVAIN, Vincent VERET, Xavier RAVANNE,

Excusés : Bernard CARON, Sébastien BERNARD, Patrick VIENNOT

1° Présentation de l'affiche 2019

Illustration faite à la main. Le fond représente la carte de l'EPN (Mr LEFRANC et Mr BOREGGIO sont satisfaits). Proposition de 6 couleurs différentes. Version originale proposée blanche mais après plusieurs retours, des couleurs de fond ont été proposés

Comment s'est fait le choix du véhicule ?

Le choix du véhicule a été fait tout simplement en prenant le premier de la liste des classés du Rallye 2018 licencié à l'Asaca

Suite à diverses remarques constructives, pour les années prochaines, la constitution de l'affiche se fera UNIQUEMENT en comité directeur.

Le kilométrage sera-t-il noté ? C'est difficile cette année en fonction des zones Natura 2000 qui compliquent le tracé, donc probablement pas pour cette-fois.

2° Recherche des sponsors

Bernard a préparé les dossiers. Charge à chacun d'essayer d'aller rechercher ses fidèles sponsors et en trouver certains nouveaux. Continuez à être rigoureux, ça paye.

Thomas Lefrançois va réfléchir vis-à-vis de son engagement financier...

3° Points sur les passages de Sylvain Monnier pour le dossier préfecture

Cartes juin 2019, il faut s'attendre à quelques modifications.

4° Points sur le matériel

La réfection des chemins a été félicitée. Le matériel est un bon investissement !

5° Points sur le rôle de chacun le week-end du rallye

Remis à la réunion du 13 Septembre 2019

6° Questions et points divers

Muriel a rencontré le nouveau Maire de St André, il n'y a aucun problème.

Thomas revient sur son souhait de quitter le bureau ne se sentant pas assez sollicité...

Mirko informe l'ensemble du bureau qu'il est convoqué au siège de la FFSA... (mettre peut-être le motif).

Eric aimerait aussi participer au tracé des spéciales avant qu'elles ne soient toutes décidées ! Sa proposition est retenue, il faudra qu'il prenne bien compte tout un tas de contraintes (date, zones Nature 2000, autorisations...et l'après Rallye).

Mirko propose un aménagement du prix des engagements : la pré-inscription. On décide donc de prévoir un prix attractif (450 euros) à partir de la publication du règlement particulier jusqu'au 15 Octobre. Par contre, faut-il faire un prix pour les licenciés de l'ASACA au vu du manque d'intérêt qu'ils expriment (absences à l'Assemblée générale).

Vote pour savoir si on applique pour tout le monde ou que pour les licenciés ASACA

OK pour tout le monde : 15

Uniquement pour l'ASACA : 2

Donc le vote est clair, il y aura une remise de 50€ sur le prix de l'engagement si les équipages s'engagent avant le 15 10 2019

Prochaine réunion le 13 septembre 2019